

Du 25 juin au 2 juillet, voici quelques raisons de voter pour les listes AMUF-CGT



Nous avons toujours été présents sur le terrain que ce soit pour empêcher la fermeture d'hôpitaux ou des services. Que ce soit pour les médecins ou les paramédicaux. Pour maintenir des établissements ou des structures en particulier. Présents également pour des praticiens ou les personnels soignants qui avaient besoin de soutien individuellement ou collectivement.

Et pas seulement pour les urgences, loin s'en faut. Même si le qualificatif de « vitrine de l'hôpital » n'a jamais été aussi justifié que maintenant que les dysfonctionnements institutionnels des Urgences et par la même occasion de l'ensemble des services sont (enfin) mises en lumière via les médias. Car ces conditions de travail inadmissibles ne sont pas l'apanage de ce seul service. Elles ne font que mettre à jour le malaise de tout l'hôpital public, de tout le personnel et paramédical.

Même si nous pesons également indirectement via les médias ou des instances décisionnaires auxquelles nous participons pour mieux exposer nos constats nous sommes tout d'abord un collectif composé de praticiens actifs de manière opérationnelle au sein de nos structures, collectif qui agit de manière concrète sur le terrain, loin des bureaux et des caméras, au service de l'hôpital public et de la population.

Encore récemment et maintenant :

- pour empêcher la fermeture des lits de gériatrie sur l'AP-HP qui a prévu de réduire ses capacités dans ce secteur primordial de 30 à 50% ;
- pour la défense de la maternité de Creil, là où d'autres fermetures de maternité ont déjà abouti à des drames ;
- pour maintenir le SMUR de Lons-le-Saunier depuis décembre 2018 et pas seulement depuis que les réquisitions des personnels ont fait parler de l'évènement sur le plan national ;
- pour défendre les paramédicaux des services d'urgence depuis le mois d'avril 2019 afin de faire reconnaître la pénibilité de leur travail. Loin de toute médiatisation massive jusqu'à il y a quelques jours. Plus de 100 services ont rejoint le mouvement avec tous les jours trois à quatre nouveaux services qui se joignent au mouvement.

Nous avons été et sommes physiquement présents auprès des médecins qui ont subi des mises à pied injustes et non motivées, si ce n'est que par les décisions arbitraires de leur administration et pour lesquels la réponse de l'hôpital était d'attendre la décision du CNG et celle du CNG

d'attendre la réponse de l'hôpital. Sans devoir passer par les tribunaux administratifs nous avons obtenu leur réintégration dans le corps des PH en faisant valoir leur juste droit auprès de leurs directions ou si c'était nécessaire auprès du CNG. Il s'agit d'une institution que nous connaissons bien et avec laquelle nous collaborons régulièrement.

D'un point de vue institutionnel nous répondons toujours présent pour agir de manière non seulement réactive mais surtout proactive. **Comme pour l'obtention du statut de PH pour les urgentistes en 1999, puis l'obtention d'un décompte horaire, d'un accord national sur le Temps de Travail pour les urgentistes en 2014.**

Nous regrettons ne pas avoir été entendus quand nous clamions haut et fort qu'il ne fallait pas faire de la médecine d'urgence une spécialité. Résultat : nous nous trouvons aujourd'hui devant une pénurie en urgentistes sans précédent. Problème, faute de places de formation, faute de motivation des internes pour intégrer la voie de la médecine d'urgence, problème qui n'est pas prêt d'être résolu. Bien entendu que là encore la pénurie sur d'autres spécialités nous amène à devoir aborder le problème de manière pluridisciplinaire lorsque l'occasion nous en sera donnée.

Nous allons maintenant travailler sur les revendications suivantes :

- **Un moratoire sur la fermeture des lits, point sur lequel nous sommes tous d'accord.**
- **Le maintien et même la réouverture des hôpitaux de proximité ou de certains de leurs services, hôpitaux de proximité qui doivent comprendre au moins : un service d'urgence (et non pas une simple « antenne » ou un Centre de soins non programmés) ; un service de chirurgie ambulatoire ; une maternité.**
- **Dans l'intérêt de l'attractivité de la médecine hospitalière une augmentation substantielle des revenus avec une revalorisation de la grille des PH avec : un salaire d'au moins 4000 € nets en début de carrière ; pour arriver à un dernier échelon valorisé à 10 000 € nets.**
- **Une garde rémunérée dans tous les services hospitaliers à la hauteur des gardes des PU-PH à la hauteur de 480 € brut.**
- **Une bonification de la retraite basée sur le nombre de nuits passées dans nos hôpitaux, toutes spécialités confondues, à la hauteur d'un trimestre pour 100 nuits passées en garde.**
- **Un doublement de la cotisation retraite (points IRCANTEC) sur les indemnités de sujétion pour prendre en compte la pénibilité du travail de nuit.**
- **Concernant les urgences nous demandons une réouverture des CAMU pour répondre rapidement à la pénurie actuelle dans les services SAMU/Urgences/SMUR.**

En ce qui concerne plus précisément notre opinion sur la réforme du statut de PH, [cliquez sur ce lien pour accéder à notre analyse détaillée sur le sujet.](#)

Vos voix nous permettront de peser encore plus sur le débat au sein même des instances décisionnaires. Réactifs dès qu'un problème se présente, proactifs pour éviter des situations préjudiciables, voilà ce qui nous caractérise. Ce que d'autres découvrent ou font semblant de découvrir aujourd'hui nous le dénonçons depuis parfois 20 ans.

Nous avons dans le passé réussi à obtenir des avancées significatives contre toute attente et souvent à l'opposé de ce que souhaitaient imposer alors les décideurs. Nous allons continuer à nous activer dans l'avenir pour les évolutions nécessaires pour exercer sereinement nos spécialités dans nos hôpitaux publics.

Là ou d'autres ne font que dénoncer pour l'occasion des élections des éléments de manière démagogique nous sommes sur le terrain en continue depuis deux décennies dans l'intérêt des patients, des équipes paramédicales et des médecins pour lutter au continue pour l'amélioration des conditions de travail de médecins hospitaliers.

Pour valoriser votre travail, votez l'expérience du travail concret dans l'exercice de la politique hospitalière, votez pour la liste AMUF-CGT

Commentez cet article, partagez-le sur les réseaux sociaux, discutez-en avec vos collègues